

FABIEN ROUSSEL
DÉPUTÉ DU NORD

Monsieur Bruno LE MAIRE
Ministre de l'Economie et des Finances
139, rue de Bercy
75012 PARIS CEDEX 12

Bruay-sur-l'Escaut, le 11 septembre 2020

Monsieur le Ministre,

En annonçant le 12 août son intention de supprimer 1 007 postes, soit près de la moitié de l'effectif total, la direction de Air France-Hop ! n'a pas présenté aux syndicats un plan de restructuration mais plutôt un plan de destruction, totalement inacceptable.

Comment la compagnie pourrait-elle survivre avec seulement 29 avions contre 51 aujourd'hui ? Comment la filiale régionale d'Air France peut-elle imaginer continuer son activité, même amputée de trois lignes, avec 328 pilotes en moins, 286 hôtesses de l'air et stewards remerciés, un personnel de maintenance privé de 291 éléments et des services administratifs réduits de 117 agents ? Avec la fermeture de douze des quatorze bases de personnels navigants (seules celles de Paris-Charles-de-Gaulle et Lyon seraient conservées), c'est en réalité une disparition à court ou moyen terme qui se profile, sans doute au profit de Transavia, la compagnie à bas coût du groupe.

Une telle perspective, au moment où Air France vient de bénéficier d'une aide de l'Etat de sept milliards, est intolérable, pas seulement pour les salariés de la filiale Hop !, qui refusent légitimement d'être la variable d'ajustement du groupe. L'argent investi par l'Etat, donc par tous les contribuables, doit contribuer à la préservation de l'emploi et non servir à financer un plan de départ volontaire. La fermeture des sites de maintenance, à Morlaix et à Lesquin, plongerait dans la détresse des centaines de familles. Les mécaniciens qui y travaillent, dont la moyenne d'âge tourne souvent autour de 45 ans, n'ont que très peu de perspectives de reclassement, en raison de la spécificité de leur métier.

Cette catastrophe humaine doit à tout prix être évitée. Ce plan peut et doit être revu. Il faut, notamment maintenir la liaison Paris Clermont Ferrand par la compagnie Hop ! afin de maintenir en même temps le centre de maintenance et les 350 salariés concernés.

Après les annonces de l'été, la direction d'Air France a indiqué vouloir accorder du temps aux échanges sur les projets de Plan de départ volontaire et de Plan de sauvegarde de l'emploi. Cette discussion doit se mener sous votre autorité, en partenariat avec les syndicats, dans la volonté partagée de trouver les meilleures solutions pour préserver l'emploi. C'est la raison pour laquelle je sollicite votre intervention pour réunir le plus rapidement possible tous les acteurs du dossier au sein de votre ministère.

Dans l'attente de votre réponse, je vous prie de recevoir, Monsieur le Ministre, l'assurance de ma haute considération.

Fabien Roussel

Fabien ROUSSEL
Député du Nord